



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des éleveurs

Question au Gouvernement n° 2249

Texte de la question

SITUATION DES ÉLEVEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Bien entendu, les députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine s'associent à l'hommage qui vient d'être rendu aux victimes de l'attaque au sein de la préfecture de police.

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, pour la seconde année consécutive, de nombreux départements ont eu à subir une terrible sécheresse. Dans mon département de l'Allier, terre d'élevage, les animaux sont nourris au pré depuis de nombreuses semaines. Les stocks de fourrages n'y suffiront pas, obligeant à des achats complémentaires à des prix élevés. Cela, conjugué à une baisse des performances techniques et à des prix insuffisamment rémunérateurs, met à mal les trésoreries. Certaines, déjà fragilisées, ne s'en relèveront pas.

Monsieur le ministre, les campagnes grondent. Un sentiment de mal-être s'installe et s'amplifie. La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, la loi EGALIM, ne répond pas aux attentes légitimes qu'elle avait suscitées, bien au contraire.

M. Fabien Di Filippo. Nous l'avions bien dit !

M. Jean-Paul Dufrègne. En effet, les coûts de production augmentent et les prix payés au producteur diminuent. Un comble. En outre, l'adoption de grands traités internationaux comme l'Accord économique et commercial global, le CETA, sème aussi le désarroi dans les campagnes.

Bien sûr qu'il faut faire évoluer les systèmes afin de s'adapter au réchauffement climatique et de répondre aux évolutions de la société, mais ce n'est pas en menant des campagnes injustes ou en prenant des décisions déstabilisantes que nous y parviendrons.

Monsieur le ministre, l'heure est grave. Le sommet de l'élevage qui s'est tenu la semaine dernière au cœur du Massif Central n'a pas permis de redonner de l'espoir dans nos régions. De la compassion certes, mais pas d'annonces crédibles. Bruno Le Maire se plaît à répéter à qui veut l'entendre qu'il faut que le travail paie. Un célèbre humoriste auvergnat, Fernand Raynaud, faisait dire à un paysan, dans un sketch mémorable : « Ça eut payé, mais ça paie plus. »

Aussi, monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour que le travail de nos éleveurs, notamment dans les zones défavorisées, paie ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et*

Fl.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Pierre Cordier. Et du CETA !

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Au moment où des milliers d'agriculteurs sont sur nos routes pour marquer leur désapprobation de l'« agribashing », je tiens à affirmer, au nom du Gouvernement, que leur travail est important, remarquable et que le dénigrement systématique de notre ruralité, de nos campagnes, ça suffit ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Vous m'interrogez sur la sécheresse et je vous réponds que le Gouvernement soutient totalement les agriculteurs.

M. Pierre Cordier. Ça ne se voit pas !

M. Didier Guillaume, ministre. Vous ne le voyez peut-être pas mais je crois que les agriculteurs, eux, le voient. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Ils souffrent et nous leur répondons. Évidemment, le Gouvernement, comme toujours, mettra en œuvre tout ce qui est en son pouvoir : aides conjoncturelles, reconnaissance du caractère de calamité agricole, exonération du foncier non bâti, report de cotisations... Mais cela ne suffit pas parce que les agriculteurs veulent vivre de leur travail et pas de primes, de subventions.

M. Éric Straumann. Bravo !

M. Fabien Roussel. Eh oui, mais que faites-vous pour cela ?

M. Pierre Cordier. Ça fait trois ans que vous le dites !

M. Didier Guillaume, ministre. De façon conjoncturelle, en ce qui concerne la sécheresse que vous évoquez, je vous informe de deux mesures exceptionnelles : l'Union européenne a autorisé le fauchage des jachères des céréaliers afin de combler les stocks déjà entamés et, pour la première fois, le Gouvernement fait des avances de 30 % sur les demandes de reconnaissance de calamités agricoles, avances qui seront décidées ici même en ce mois d'octobre et qui permettront une amélioration de la trésorerie.

M. Jean-Paul Dufrègne. Zéro !

M. Didier Guillaume, ministre. Enfin, nous avons obtenu la gratuité pour les transports de fourrage et de paille.

Nous répondons ainsi à la conjoncture immédiate parce que les agriculteurs ont besoin de trésorerie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2249

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 octobre 2019](#)